

Compte rendu du conseil syndical **Séance du 28 mars 2018 en mairie de Quingey**

Etaient présents : Sébastien Marsoudet, Marie-Laure Vuillermoz, Maryvonne Ragot, Dominique Prillard, Martine Dallavalle, Philippe Edme, Anne-Claude Chretien, Blandine Gaudin, Benoît Hugues, Gaëlle Cellier, Anne-Lise Humbert, Marc Jacquot, Jean-Michel Roy

Etaient absents excusés : Xavier Peruchini

Secrétaire de séance : Marc Jacquot

Invités :

- Mme Oudot, trésorière Finances Publiques
- Mr Dugourd, représentant la Fruitière à Energie

ORDRE DU JOUR :

- Affectations résultats 2017
- Budgets 2018
- Contrat photocopieur maternelle
- Comptes rendus des conseils d'écoles
- Rentrée scolaire 2018 et incidences
- Sécurité à l'école : dispositif d'alerte
- Inscription à l'école : règle à prendre
- Eau assainissement : des nouvelles

- Questions diverses

Présence de Mme Oudot, trésorière

Concernant la situation financière du syndicat, la ligne de trésorerie a été entièrement remboursée, le syndicat s'autofinance totalement. Les résultats sont satisfaisants, donc les participations des communes moins importantes sauf pour le budget de l'église/cimetière qui se suffisait à lui-même auparavant.

Mme Oudot : en effet des travaux n'ayant pas été faits en 2017, les contributions des communes ont largement diminuées, mais attention cela ne veut pas dire que les années futures seront identiques.

➤ **Affectations de résultats 2017**

*** Ecole**

Report excédent fonctionnement 002 : 95 048.56 €
Affectation en investissement 1068 : 18 198.50 €
Report déficit investissement 001 : 18 198.50 €

*** Eau assainissement**

Report excédent fonctionnement 002 : 150 573.19 €
Affectation en investissement 1068 : 15 795.22 €
Report déficit investissement 001 : 15 795.22 €

*** Eglise, cimetière**

Affectation en investissement 1068 : 2 765.55 €
Report déficit investissement 001 : 11 139.31 €

*** Médiathèque**

Report déficit fonctionnement 002 : 10 551.98€
Report déficit investissement 001 : 1 301.83 €

* Centre de loisirs

Report excédent fonctionnement 002 : 116 453.56€

Affectation en investissement 1068 : 5 047.99 €

Report déficit investissement 001 : 5 047.99€

➤ Budgets 2018

* Ecole

Dépenses de fonctionnement : 313 381 € dont un virement à la section d'investissement de 34 000 €

Recettes de fonctionnement : 313 531.56 €

Dépenses d'investissement : 61 124.50 €

Dont le plan d'évacuation de l'école élémentaire pour 1 400€

L'alarme pour 5 000 € dispositif d'alerte.

La suite des achats et installations de vidéo projecteur à l'école élémentaire pour 3 000 €

Recettes d'investissement : 61 728.50 € dont la prévision d'un emprunt de 7 000 € afin d'équilibrer le budget.

Le budget est accepté à l'unanimité des membres

* Eau assainissement

Dépenses de fonctionnement : 240 707.49 € dont 22 000 € de virement à la section d'investissement et 20 000 € pour la vidange d'un bassin par épandage, la reconduction du contrat pour le suivi du contrat d'affermage du service public de l'eau potable avec Mr Gervais

Recettes de fonctionnement : 323 030.19 € dont l'excédent antérieur de 150 573.19 € et 20 000 € de reprise de provision pour la vidange du bassin

Dépenses d'investissement : 125 706.22 € (remboursement du capital de l'emprunt et amortissements)

Recettes d'investissement : 126 685.22 €

Le budget est accepté à l'unanimité des membres

* Eglise, cimetière

Dépenses de fonctionnement : 20 837 € dont 12 250 € de virement à la section d'investissement

Recettes de fonctionnement : 20 852 € dont 18 823 € de participations des communes

Dépenses d'investissement : 14 989.31 € dont 3 450 € pour le plan du cimetière et 400 € pour l'achat des plaques du columbarium

Recettes d'investissement : 15 015.55 €

Le budget est accepté à l'unanimité des membres

* Médiathèque

Dépenses de fonctionnement : 65 671.98 € dont 10 551.98 € de déficit antérieur et 1 200 € de réparation pour l'ascenseur.

Suite aux inondations de l'eau s'est introduite dans l'ascenseur ce qui a endommagé l'onduleur, il convient donc de le remplacer et de le surélever. Le remboursement de 950 € de l'assurance est prévu en recette de fonctionnement

Reconduction de 1 500 € pour les animations soit une action phare dans l'année et diverses petites animations.

Recettes de fonctionnement : 72 039 €

Dépenses d'investissement : 1 801.83 € dont 1 301.83 € de déficit antérieur et 500 € pour l'achat de bacs et meuble

Recettes d'investissement : 1 850 €

Marie-Laure Vuillermoz fait part d'une idée du personnel de la médiathèque qui souhaite installer des fauteuils de camping sur la terrasse afin de créer un espace convivial pour cet été. Donc si quelqu'un souhaite se débarrasser de chaises de camping....

Philippe Edme précise que les enseignants de l'école élémentaire et maternelle sont satisfaits de leur relation avec la médiathèque, une réunion sera organisée avec les enseignants afin de prévoir une participation de l'école afin que la médiathèque ne soit pas qu'un consommable.

Philippe Edme propose d'inviter le personnel de la médiathèque lors d'un prochain conseil d'école.

Le budget est accepté à l'unanimité des membres

*** Centre de loisirs**

Dépenses de fonctionnement : 201 029 € dont 15 000 € de virement à la section d'investissement

Diminution des charges dues à la baisse des effectifs, la modification des rythmes scolaires se ressentira surtout sur le budget 2019

Recettes de fonctionnement : 226 698.56 € dont 116 453.56 € d'excédent antérieur

Dépenses d'investissement : 13 845.99 € dont 5 047.99 € de déficit antérieur, 5 798 € de remboursement de capital emprunt et 3 000 € pour l'achat de chaises, chariot et le changement de l'adoucisseur d'eau

Recettes d'investissement : 20 417.99 €

Sébastien Marsoudet demande où en sont les impayés, Mme Oudot fera le point sur les impayés qui ont été facturés par le syndicat, concernant les impayés Francas la directrice a fait des relances.

Le budget est accepté à l'unanimité des membres

➤ Intervention de JF Dugourd (Fruitière à Energie et association EMNE)

Présentation de cette SAS et association qui travaillent sur des projets de sensibilisation afin de promouvoir la transition énergétique, notamment par l'installation de centrale photovoltaïque.

Une installation serait possible sur le bâtiment de l'école élémentaire, la commune de Quingey (propriétaire du bâtiment) pourrait mettre à disposition ce bâtiment par l'intermédiaire d'un bail.

L'école serait alors labellisée Eco Ecole.

➤ Contrat photocopieur maternelle

Suite à la résiliation du contrat avec Bourgogne Repro et suite aux 2 propositions reçues, le conseil syndical à l'unanimité des membres :

- accepte la nouvelle proposition de Bourgogne Repro pour la location d'un copieur pour 21 trimestres à 135 € HT par trimestre, un coût copie de 0.00380 € HT le copie noir et blanc et 0.0380 € HT la copie couleur

➤ Ecole

Philippe Edme précise que lorsque l'inspecteur d'académie est présent au conseil d'école, le climat est beaucoup plus serein.

Le projet d'école doit être rédigé pour les 3 prochaines années, le syndicat demande que soit rajouté un travail en commun avec les Francas.

Concernant les horaires suite au passage à 4 jours, le service des transports scolaires ayant refusé la sortie à 16h30, les horaires seront 8h30-11h45 et 14h-16h45.

Le syndicat va devoir réorganiser le service du personnel suite à la suppression des TAP et au départ en retraite d'une ATSEM en cours d'année scolaire prochaine.

Concernant le remplacement de l'ATSEM le syndicat donne son accord pour proposer ce poste en interne et donne tout pouvoir au président pour la réorganisation interne.

➤ Sécurité à l'école : dispositif d'alerte

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) le syndicat étudie l'installation d'une alarme anti intrusion déclenchée manuellement en cas de problème.

➤ Inscription à l'école : règle à prendre

Suite à une remarque de la commune de Lavans-Quingey concernant les enfants en garde alternée et les déménagements, pour savoir quelle commune remboursera les frais de scolarité au syndicat. Les membres décident que la commune de résidence de l'enfant sera la celle du parent qui reçoit les allocations familiales. Concernant les déménagements dans une commune extérieure au syndicat, il pourra y avoir continuité de scolarité si la commune de résidence accepte de prendre en charge les frais de scolarité.

➤ **Eau assainissement : des nouvelles**

Précision sur le contrat avec Mr Gervais : permet d'attirer l'attention sur les malfaçons du prestataire, de ce fait le prestataire fait plus attention.

Une rencontre est prévue pour une éventuelle association avec le syndicat des Eaux de Byans.

➤ **Questions, informations diverses**

- Satellite Fonds Régional d'Art Contemporain de Franche-Comté (FRAC) : ce satellite de la cité des arts sera dans la cour de l'école du 14 au 18 mai 2018, il s'agit d'un camion qui propose une exposition thématique « de la terre à la Lune, l'odyssée de l'Espace rassemble des œuvres proposant un voyage dans l'Espace et le Cosmos ». Vernissage prévu le 14 mai 2018.

Sera ouvert pour tout public le mercredi 16 mai 2018 après-midi.

- S. Marsoudet souhaite que les horaires pour la rentrée prochaine soient communiqués officiellement.